



RETOUR AU COLLEGE

Le 15 janvier, il a été demandé au personnel de surveillance de vider leur casier de vestiaires afin d'en mettre des nouveaux et ce pour pouvoir y poser leur gilet pare-lame. Cela avant le 27. L'équipe infra a tout de même prévenu les agents absents (congrés, arrêt etc.) par téléphone. **Tant pis pour ceux étant en congrés et qui ne peuvent pas revenir le vider, étant dans l'incapacité de bouger ou pour ceux en arrêt...justifié.**

Le lendemain, la NDS 06-2020 rappelle aux agents « **les bonnes pratiques professionnelles** » concernant les retards :

RENDEZ-VOUS AU PCI POUR REMPLIR VOTRE BILLET DE RETARD

En effet, l'agent en retard, devra se présenter au gradé de roulement afin de remplir un billet comme à l'école. A quand le carnet de correspondance ? Doit-on rappeler qu'un retard n'est pas toujours « à cause de l'agent » mais peut-être imprévisible ? (Accident de voiture, enfant blessé, urgences...), et que chaque agent réagit différemment face à la situation de stress déjà bien présent avec les heures supplémentaires et les « flicages » ?

Peut-on ramener un mot de ses parents ? de son conjoint ?

BULLETIN DE RETARD

Par la présente fiche, je signale que ce jour le *30/01/2020*,

M/Mme *La direction du CP Le Havre et l'équipe infra*

À pris son service le *27/01* soit un retard de *3 jours* pour les raisons suivantes :

Défauts de livraisons, manque de personnels (AUSSI??), défaut d'organisation

NDS 1399 du 19 février 2016 rappelant la plan « Vigipirate » en 2019 : « La menace terroriste reste élevée (...) Le niveau de vigilance est maintenu (...) **Interdiction du port de l'uniforme en-dehors du domaine pénitentiaire.** »

Le SLP-FO Le Havre s'interroge sur la manière de respecter cette note garantissant la sécurité des agents alors même qu'ils n'ont plus accès à leur casier ! Ce n'est pas en mettant à disposition une chambre de nuit 10 minutes avant l'appel (il y a des agents qui viennent à vélo rappelons-le), en entassant les sacs sans garantie ou en devant les laisser dans le coffre de leur voiture pour se changer que cela va fonctionner !

Qui sera responsable en cas d'agression sur un agent repartant en uniforme ? Même si plusieurs fois il a été entendu « *ne nous voilons pas la face, 90 % des surveillants repartent en uniformes* ».

Mesdames, Messieurs, n'ayant pas donné de nouvelles à vos agents comme vous l'exigez, veuillez remplir un billet de retard.